



HAL
open science

L'opinion publique aux environs de Sancey et Belvoir (Doubs) sous la Révolution française : essai d'interprétation

Maurice Carrez

► **To cite this version:**

Maurice Carrez. L'opinion publique aux environs de Sancey et Belvoir (Doubs) sous la Révolution française : essai d'interprétation. *Annales historiques de la Révolution française*, 1992, pp.570. halshs-00202853

HAL Id: halshs-00202853

<https://shs.hal.science/halshs-00202853>

Submitted on 10 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'opinion publique aux environs de Sancey et Belvoir (Doubs) sous la Révolution Française : essai d'interprétation

Maurice Carrez

Citer ce document / Cite this document :

Carrez Maurice. L'opinion publique aux environs de Sancey et Belvoir (Doubs) sous la Révolution Française : essai d'interprétation. In: Annales historiques de la Révolution française, n°290, 1992. pp. 539-570;

doi : 10.3406/ahrf.1992.1524

http://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1992_num_290_1_1524

Document généré le 14/03/2016

Résumé

Maurice Carrez, *L'Opinion publique aux environs de Sancey et Belvoir (Doubs) sous la Révolution française : essai d'interprétation.*

Les villages de l'ancienne baronnie de Belvoir, dont une partie a constitué en 1790 le canton de Sancey dans le Doubs, ont été le cadre d'une des « petites Vendées » que la France a connues en 1793. Récusant les classements simplificateurs, l'auteur montre que cette option contre-révolutionnaire recouvre en fait des conflits très vifs, qui se sont manifestés dès 1789 dans le mouvement antiseigneurial, pour prendre à partir de 1791 la forme d'une âpre rivalité entre les « catholiques » et une minorité patriote. Mais il y a plus que des nuances à l'intérieur de chaque camp. Les patriotes ont réussi en 1793 après la répression du mouvement contre-révolutionnaire à imposer une éphémère domination, avant la victoire durable des conservateurs. On s'interroge sur le poids respectif des déterminations socio-économiques et des déterminations idéologiques et culturelles voire anthropologiques (les structures familiales) qui ont conduit à une option collective de longue durée dans ce microcosme original.

Abstract

Maurice Carrez, *Public Opinion in the region of Sancey and Belvoir (the Doubs department) during the French Revolution : an interpretive essay.*

As in a few other places in the France of 1793, several small-scaled Vendees took place in the villages of the former barony of Belvoir, which included the canton of Sancey in the Doubs department in 1790. Avoiding classifications that tend to simplify the actual situations, the author demonstrates that the counter-revolutionary behavior covered a number of intense local conflicts beginning as early as 1789 during the movement against feudal lordships and which became struggles of rivalry between the catholics and the patriots from 1791 on. However, within each side there were variations. After the repression of the counter-revolutionary movement in 1793, the patriots succeeded in imposing their domination for a time, and then the conservatives established their lasting victory. The author studies the respective influence of socio-economic determination and of ideological and cultural (even anthropological) elements, such as family structure, all of which led to the long-term conservatism in this specific microcosm.

L'OPINION PUBLIQUE AUX ENVIRONS DE SANCEY ET BELVOIR (DOUBS) SOUS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : ESSAI D'INTERPRÉTATION

Si l'historiographie de la Révolution française s'est beaucoup intéressée aux divisions de l'opinion publique à l'échelle nationale ou macro-régionale (1), elle a été moins prolixe sur les oppositions micro-régionales ou locales. Les raisons de ce demi-silence sont sans doute multiples. Mais il est probable que l'une de ses causes majeures soit la propension de nombreux historiens ou chercheurs locaux à considérer les communautés d'habitants comme des entités suffisamment homogènes pour avoir sur les grands problèmes des avis uniformes. D'où les jugements hâtifs sur tel village réputé « patriote » ou tel autre réputé « fanatique », tel canton dit « jacobin » et tel autre « royaliste »... Certes, on peut déceler ici et là des tendances majoritaires, voire hégémoniques, mais elles n'effacent pas pour autant l'existence de divergences et d'affrontements internes dans la moindre des paroisses de France.

Les villages de l'ancienne baronnie de Belvoir (2), et en particulier ceux qui allaient constituer en 1790 le canton de Sancey (3), sont l'illustration parfaite de cette réalité. En effet, alors que tout un courant de l'historiographie traditionnelle, essentiellement cléricale, les a transformés

(1) C'est le cas en particulier d'une région comme la Vendée où, très tôt, on a cherché à étudier la division entre les Blancs et les Bleus.

(2) Celle-ci se trouvait à la veille de la Révolution dans la généralité de Franche-Comté, dans le baillage de Baume-les-Dames, et comprenait les villages de Belvoir (lieu d'implantation du château), Rosières, Péseux, Froidevaux, Vernois, Valonne, Vyt, Orve, Vellerot, Rahon, Randevillers, Sancey-le-Long, le Grand Sancey, Sancey l'Église, Laviron, Provenchère, La Grange, Surmont, Belleherbe, Ebey, La Violette, Bretonvillers, Chamesey, Charmoille, une partie des villages de Droitfontaine, Valoreille, Fleurey, Vaclusotte et Orgeans.

(3) Celui-ci comprenait les communes du Belvoir, Vyt, Vellerot, Orve, Rahon, Chazot, les deux Crosey, Vellevans, Randevillers, Surmont et les trois Sancey.

en bastion inébranlable de l'anti-révolution, berceau de la « Petite Vendée » (4) et terre d'asile des prêtres réfractaires, ils ont connu pendant toute la période révolutionnaire de vives luttes politiques mettant aux prises des camps structurés et déterminés à l'emporter coûte que coûte. L'analyse des sources fait ainsi apparaître dès 1791, et sans doute avant, deux groupes opposés qui s'intitulent eux-mêmes « patriotes » et « catholiques ». Au fur et à mesure de l'affrontement, ils éclatent chacun en plusieurs tendances, plus ou moins « radicales » ou « modérées », qui compliquent le schéma de base...

Partant de ces observations, il est donc intéressant d'étudier la nature des conflits internes et leur évolution, en essayant de dégager ses phases et ses traits spécifiques. Par ailleurs, il apparaît nécessaire de s'interroger sur l'origine des divisions : sont-elles antérieures aux événements révolutionnaires ? Sont-ce au contraire ces derniers qui les ont fait éclore ? Et si cela est le cas, n'y a-t-il pas au départ un terreau favorable où elles peuvent rapidement se développer ? Enfin, il faut mesurer les conséquences éventuelles de ces fractures, à court et à long terme...

Notre plan commencera donc par une analyse descriptive des luttes entre les différents protagonistes locaux, puis essaiera de les expliquer rationnellement avant d'en mesurer les développements ultérieurs.

LA DIVISION DE L'OPINION PUBLIQUE ET LES LUTTES POLITIQUES DANS LE CANTON DE SANCEY ENTRE 1789 ET 1801 : LES FAITS

1789-1790 : un consensus trompeur ?

A l'exception des cahiers de doléances (5), les sources directes concernant cette période sont relativement peu nombreuses. Du moins pour l'instant, n'avons-nous point trouvé de documents susceptibles d'éclairer largement notre recherche (6). C'est pourquoi nous avons dû nous rabattre sur les témoignages *a posteriori* des érudits locaux (7). A l'aide de ces indications nous pouvons cependant nous faire une idée grossière de l'état de l'opinion au début du processus révolutionnaire.

(4) Il s'agit d'un mini-soulèvement contre-révolutionnaire de septembre 1793, sur les plateaux du Doubs, dont nous reparlerons dans les pages suivantes.

(5) Étudiés il y a quelques années par Robert JOUVENOT et François LASSUS, in *Le baillage de Beaumes-Dames en 1789 : les cahiers de doléances*, Paris, Les Belles-Lettres (ALUB), 1985, 617 p.

(6) Une piste cependant semble s'ouvrir avec les fonds de la Bibliothèque Nationale signalés par Georges LEFEBVRE lorsqu'il a étudié la Grande Peur en Franche-Comté dans son célèbre ouvrage *La Grande Peur de 1789*, Armand Colin, réédition, 1988.

(7) En particulier, l'abbé L. LOYE, *Histoire de la Baronnie de Belvoir*, Montbéliard, Hoffmann, 1892. — Armand NÉDEY, *Sancey et ses environs, souvenirs historiques*, Besançon, 1897.

Ainsi, les cahiers nous montrent le plus souvent un refus massif du prélèvement seigneurial, qui n'est pas seulement un effet de mode ou le résultat d'une rédaction imposée par un notaire favorable aux idées nouvelles. Par exemple, le cahier de Vernois-les-Belvoir, manifestement écrit sous la dictée de modestes cultivateurs, se plaint de tous les privilégiés et conclut en ces termes : « Sire, vous voyés que les drois des seigneur son exesife et une grande partie abusif et usurpés, que le clergé et trop riches, que les prétendus droit sont sans bornés, une partie odieux ... Sire, nous vous demandons d'abolir cettés quantités de drois abusifs que les seigneurs perçoivent sur nous. Nous demandons à votre clémence que leur biens et revenut, ainsy que ceux du clergé, soit impossés aux mêmes teaux que les notres, sant privilèges ny distinction. » Au Grand Sancey, on retrouve des accents analogues pour dénoncer les droits féodaux : « la redevance des quartes de fourgs sera supprimée, car il est contre la nature de payer pour avoir le droit de subsister, scavoir pour cuire son pain... Sera de même aboli le droit de retenue dont abusent les seigneurs par un trafic honteux qui dépouillent les familles de leurs biens en les empêchant d'user du retrait lignager, droit à elle acquis par les loix de la nature... »

En outre, il y aurait eu, à la fin de 1789 ou au début de 1790 (8), une sorte d'émeute antiseigneuriale à Belvoir, au cours de laquelle des portes auraient été fracturées et des terriers brûlés (9) par quelques dizaines de paysans attroupés, venus des paroisses voisines. Vers la même époque d'ailleurs, des incidents semblables éclatent dans le canton limitrophe de Vaucluse où les moines de l'abbaye sont quelque peu molestés et le château de Saint-Maurice pillé après le départ en émigration de son propriétaire... Même si la Grande Peur n'a pas touché cette portion du Doubs, il semble donc établi qu'une partie non négligeable de sa population a interprété la Révolution comme un moyen de rompre avec l'oppression seigneuriale, que la présence de mainmortables dans la plupart des villages du canton rend particulièrement visible.

Partant pour sa part de témoignages oraux ou d'indices divers qu'il n'explicite d'ailleurs pas, Jules Sauzay (10) affirme qu'il y avait alors dans cette partie du département une sorte de consensus en faveur des premières mesures révolutionnaires tendant à abolir les abus de l'Ancien Régime. Les éléments cités plus haut ne viennent pas infirmer cette hypothèse. Nous voudrions toutefois nuancer ce point de vue et faire preuve de plus de prudence.

(8) L'abbé LOYE (*op. cit.*) qui rapporte ce fait n'en précise nullement la date.

(9) Ceci est d'autant plus plausible que les titres de propriétés de Belvoir ont disparu et ne figurent pas aux archives départementales du Doubs.

(10) Jules SAUZAY, auteur clérical militant et défenseur de la mémoire de l'Église réfractaire, a écrit une monumentale *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs*, Besançon, Turbergue, 1867-1873, 10 vol.

En effet, nous percevons dans certains cahiers de doléances des sensibilités différentes face aux tares de l'Ancien Régime. On observe par exemple que certains villages sont beaucoup plus modérés dans leur ton, voire assez conservateurs, comme Belvoir où les « bourgeois » (*sic*) demandent à garder leur « privilège » de faire des acquisitions sans droit de retenue, ou Surmont dont les habitants sont surtout soucieux que leur vicariat accède au rang de cure ! La tentation est grande d'imaginer de semblables différences selon les individus ou les groupes sociaux... Il n'est pas certain en outre que les mesures de rachat des droits féodaux aient été bien acceptés par tous les paysans. Comment pourrait s'expliquer dans ce cas la destruction des terriers ? A l'inverse, il est douteux que les émeutiers aient fait autour d'eux l'unanimité, car le chiffre avancé de quelques dizaines, même s'il est vraisemblablement minoré par un tenant de l'ordre comme l'abbé Loye, est plutôt faible. Enfin, on sait par des témoignages multiples (11) que les frères de Malseigne, hobereaux résidents aux personnalités controversées, ont choisi des attitudes contraires face aux événements. L'aîné, brutal et détesté, juge bon de s'éloigner puis d'émigrer dès 1789, ce qui tendrait à prouver qu'il craint le cours futur des choses. Mais son cadet, de réputation guère plus flatteuse, reste au village, entretenant avec certains notables locaux des relations régulières. C'est la preuve qu'il se sent encore en confiance au milieu de gens qui n'ont pas tous un point de vue hostile aux nobles. De toute manière, ces choix contraires démontrent que la situation est suffisamment complexe pour être sujette à des interprétations divergentes.

Nous sommes donc enclins à penser, au vu de ces faits, que le mythe du consensus n'est guère plus fondé en 1789-1790 que par la suite. Tout au plus peut-on affirmer que l'expression des différences d'opinions reste encore relativement feutrée.

1791 : la rupture ?

Selon Jules Sauzay, la Constitution civile du clergé a semé la zizanie dans les campagnes catholiques du Doubs. Pour lui, la rupture avec la Révolution raisonnable de 1789 est la cause de tous les maux. Mue par un fanatisme anticlérical de mauvais aloi, une minorité d'extrémistes impose désormais au bon peuple des lois dont il ne veut pas, ce qui provoque sa colère. Tout au plus concède-t-il qu'une poignée de naïfs ou d'arrivistes se fasse à l'échelle locale le propagandiste du nouveau tournant. Ce n'est qu'une question de temps pour qu'elle revienne dans le droit chemin, suivi par l'Église martyre...

Sans le suivre sur la pente glissante du manichéisme, nous devons recon-

(11) Voir par exemple Armand NÉDEY, *op. cit.* et J. SAUZAY, *op. cit.*, tome 3.

naître que l'année 1791 marque, pour des raisons religieuses mais aussi politiques, un tournant important dans la vie du canton. Toutes les sources directes consultées, ainsi que l'historiographie récente de la période (12), corroborent l'idée que le serment constitutionnel imposé aux curés a déclenché les hostilités.

Cependant, à la différence de cet auteur, nous estimons que la rupture s'est d'une part dessinée de manière complexe et évolutive, d'autre part développée sur un terrain préalablement balisé. En ce qui concerne le premier point, l'attitude du clergé local face au serment prouve que la partie n'est pas jouée d'avance. En effet, comme le signale lui-même Jules Sauzay, sans craindre la contradiction (13), « le clergé du district de Baume, l'un des plus dévoués à la Révolution, (est) loin de présenter une répulsion aussi marquée et aussi générale (que le district de Besançon NDMC) pour le serment ». Sur 51 curés, aucun ne le refuse d'emblée et 7 seulement se décident à le prêter avec des restrictions formelles. Il est vrai que chez les vicaires, deux seulement sur dix-huit consentent à le faire. A l'échelle du canton de Sancey, d'ailleurs, où la proportion de vicaires est élevée, ceci a des répercussions sans doute non négligeables ; mais il n'empêche que la tendance générale y est plutôt à l'acceptation préalable (14), même si on note la présence, parmi les opposants immédiats au serment, du curé de Sancey, Pourcelot, et du vicaire en chef de Surmont, Pâris (15). Il serait donc erroné de voir une fracture nette de l'opinion locale au début de 1791, d'autant que l'attitude des prêtres dépend en partie de celle des fidèles. Nous estimons en effet que la prudence des ecclésiastiques face aux exigences des autorités reflète un comportement attentiste des communautés, à l'exception de quelques-unes dont les choix sont déjà affirmés (exemple-type, Surmont qui fait bloc derrière son pasteur). Toutefois, la volonté des responsables du département et du district d'éviter tout retard dans la prestation du serment provoque un réflexe de méfiance, puis d'hostilité des populations, qui entraînent parfois leurs curés à se rétracter ou à se montrer complaisants vis-à-vis des réfractaires. Le rôle actif des paroissiens dans l'engrenage du refus est au demeurant souligné dans une lettre du district au département datée du 19 février 1791 (16). On y écrit que les retards de serment à Surmont et à Sancey sont « les preuves d'un anti-patriotisme exprimé de longue date ». Ce constat amène l'administration, dans un deuxième temps, à temporiser, voire composer, pour empêcher

(12) Voir par exemple le remarquable ouvrage de T. TACKETT, *La Révolution, l'Église, la France*, Le Cerf, 1986.

(13) Voir J. SAUZAY, *op. cit.*, tome 1, chapitre 8, p. 331 à 337.

(14) Les vicaires Garnier de Chazot et Galliotte de Sancey ont au demeurant accepté la prestation publique de serment.

(15) Ce dernier est donné par J. Sauzay comme l'un des animateurs de la résistance, ce qui n'étonne guère chez cet homme de conviction, à la fois habile, apprécié de ses ouailles et autoritaire.

(16) ADD L 213.

l'explosion (17). Mais il est alors trop tard, car au plan national, les expulsions de prêtres réfractaires ont déjà commencé...

Dès lors, le processus de radicalisation des opinions est lancé et deux camps d'importance inégale semblent se dessiner au printemps 1791 :

— D'un côté, ceux qui refusent la logique du serment, au nom de la tradition et de la fidélité à Rome. Une partie d'entre eux se laisse vite entraîner dans une opposition radicale à la Révolution et à ses valeurs, mais il est peu probable que tous soient dans ce cas.

— De l'autre, ceux qui défendent le serment pour soutenir le pouvoir révolutionnaire et ses acquis. Certains commencent sans doute à voir dans l'Église catholique un ferment contre-révolutionnaire et à envisager son démantèlement. Mais c'est vraisemblablement une toute petite minorité d'entre eux.

En somme, si la division est entérinée, elle ne met pas aux prises deux extrémismes, mais des gens dont la vision des événements commence à diverger de manière assez nette.

La querelle prend toutefois une tournure officielle et violente durant l'été 1791, avec l'arrivée du jeune curé constitutionnel Vernier (18), venu remplacer le réfractaire Pourcelot. En effet, à cette occasion, une troupe de 50 à 60 personnes, selon le témoignage de la victime (19), moleste le nouveau desservant, déjà fraîchement accueilli par la municipalité de Sancey. Seule l'intervention de quelques personnes de la paroisse voisine de Long-Sancey empêche, semble-t-il, le pire. Parmi les assaillants, qui le traitent de « mâtin d'hérétique », une majorité de femmes, et même des hommes affublés de vêtements féminins (20). Au-delà de l'aspect pour le moins cocasse de l'agression, il faut voir dans cet épisode tragi-comique la radicalisation de l'opinion hostile à la Constitution civile du clergé. Mais le nombre relativement restreint des participants montre que tout le monde n'est pas prêt à utiliser la violence physique comme moyen d'action. Les acteurs

(17) *Ibidem*, en particulier le conseil d'accepter les restrictions au serment du vicaire Pâris !

(18) Ce dernier, dont Jules Sauzay a fait sa tête de turc favorite pour Sancey, nous est présenté comme un ambitieux, violent et intrigant, qui serait pressé de venir recueillir les bénéfices de son prédécesseur réfractaire. Plus objectivement, on sait qu'il est originaire d'Ouvans, commune d'un canton voisin, et qu'il a exercé auparavant les fonctions de vicaire à Besançon. Peut-être est-ce pour se rapprocher de sa famille qu'il a demandé à l'évêque constitutionnel Seguin de prendre en charge cette cure desservie préalablement par le curé Pourcelot, beaucoup plus âgé et insermenté. Il est toutefois probable que d'autres motivations ont joué, comme la perspective de revenus plus confortables, la possibilité de défendre concrètement ses opinions patriotes et l'ambition de jouer un rôle dans sa région d'origine.

(19) Par une lettre du 27 juillet 1791 au directoire départemental, conservée aux archives du Doubs et citée *in extenso* par J. SAUZAY, *op. cit.*, tome 1, pp. 651-653. Ce récit n'est contesté par aucun historien, même si Sauzay ironise quelque peu à son sujet...

(20) Ceci n'est guère étonnant, dans la mesure où l'Église de la Contre-Réforme a particulièrement bien encadré les femmes et où leur responsabilité juridique est inexistante.

en ont sans doute conscience lorsqu'ils abandonnent un moment leur proie sur l'intervention d'une poignée de promeneurs (21).

Quoi qu'il en soit, à Sancey-le-Grand et dans de nombreux villages alentour, une majorité de la population est manifestement hostile au curé constitutionnel et à ce qu'il représente. En pointe de ce mouvement, les communes de Chazot, Grand-Sancey et Surmont, où les autorités municipales sont soucieuses de minimiser les événements aux yeux du département, quand elles ne le soutiennent pas ouvertement (cf. Surmont). Ces notables locaux, pour la plupart prudents et désireux de ne pas commettre l'irréparable, jouent à l'évidence double-jeu, mais ils sont portés par un courant plus profond et sans doute plus radical.

Reste qu'il existe des partisans de l'Église constitutionnelle et de la Révolution, comme le prouvent les documents conservés aux archives du Doubs (22). Ils sont désignés comme « patriotes », par opposition aux « fanatiques », dans les rapports officiels. A Sancey, par exemple, ils sont un petit nombre à fréquenter la messe de Vernier (23). Dans certaines communes, ils semblent même constituer une forte minorité, voire une majorité d'habitants (24). A l'échelle du canton cependant, malgré les efforts de Vernier pour les rassembler (25), ils restent isolés au sein d'une population hostile ou méfiante, ce qui entraîne des défections et des hésitations dans leurs rangs. La faiblesse relative des « patriotes » et leur désarroi se manifestent par des appels réitérés au district et au département pour l'envoi de volontaires armés chargés de rétablir le calme et d'imposer le « respect de la loi » (26). Le plus acharné à obtenir gain de cause dans cette affaire est, une fois de plus, le jeune prêtre constitutionnel du chef-lieu de canton qui assaille de missives vengeresses les autorités de Baume et Besançon (27). Celles-ci, de guerre lasse, finissent par durcir leur attitude. Elles commencent, il est vrai, à perdre patience face à l'obstination des réfractaires, renforcés par le retour au pays des prêtres chassés des paroisses du Haut-Doubs (28). En septembre 1791, elles font expulser l'abbé

(21) « Ayant alors rencontré un garçon meunier et un autre inconnu qui se dit de Long Sancey, je leur demandai secours, même à prix d'argent ; ce que ceux-ci m'accordèrent généreusement, en se mettant entre moi et la multitude... Je marchai avec eux pendant 4 à 5 minutes, et ils reçurent plusieurs coups en voulant me garantir. »

(22) On peut en consulter une bonne partie au sein de la liasse L 215 (ADD).

(23) ADD L 215, lettre du 31 octobre 1791, écrite par Vernier au district.

(24) Ainsi, dans sa lettre du 27 juillet (cf. *supra*), Vernier rapporte les paroles d'un garçon meunier de Long Sancey et de son compagnon : « ils me dirent qu'ils étaient très fâchés des outrages qu'on me faisait, et que l'on ne pensait pas au Long Sancey comme au Grand Sancey ».

(25) C'est là qu'on mesure l'énergie et l'ambition de ce petit curé, porté par ses convictions politiques et religieuses. Très vite, sa paroisse ne lui suffit plus et il désire élargir le champ de son influence.

(26) ADD L 215.

(27) *Ibidem*.

(28) La région de Sancey était depuis longtemps pourvoyeuse de séminaristes et de prêtres qui allaient ailleurs exercer leur ministère. Une fois expulsés de leur cures ou vicariats, ils reviennent spontanément dans leur communauté d'origine où se trouvent leur famille et leurs proches.

Anguenot, un réfractaire revenu depuis peu au village et qui, selon le témoignage de Vernier, est l'un des animateurs de la résistance catholique. Puis en novembre, deux détachements militaires de cinquante hommes occupent Sancey-le-Grand et Surmont pendant quelques jours, ce qui déclenche le tollé des élus municipaux conservateurs (29).

Loin de décourager le camp adverse, ces manœuvres d'intimidation le motivent donc davantage. Une fois la troupe partie, les jets de pierre contre la cure de Vernier et les tabassages de patriotes reprennent de plus belle (30). Les municipalités de Sancey et Surmont réclament avec fougue le rétablissement du culte réfractaire, comme les y autorisent en théorie les nouvelles dispositions adoptées par la Législative. En somme, chacun est persuadé de son bon droit et la tension monte petit à petit, préparant le chemin à un combat sans merci...

1792-1794 : le choc frontal

L'année 1792 est marquée par un double mouvement :

— Les « patriotes », reprenant courage, font corps et affermissent leurs positions. L'évolution politique à l'échelle de la France n'y est sans doute pas étrangère. Ce regain d'activité se manifeste de diverses manières. En juillet, par exemple, ils font circuler une pétition exigeant l'arrestation de prêtres réfractaires et dénonçant la mollesse du département. Rédigée par Vernier, elle obtient 92 signatures, chiffre modeste certes, mais loin d'être négligeable si on le compare à la population mâle adulte des quelques communes concernées (31). C'est vraisemblablement vers cette époque qu'est fondé par ailleurs le club constitutionnel de Sancey, qui devient rapidement société populaire. Comme on s'en doute, le curé Vernier en est l'animateur vedette (32). Il prépare ainsi les élections cantonales et municipales de l'été où il semble avoir été candidat et avoir obtenu un score assez honorable pour être élu (33).

— Les « aristo-fanatiques », nom dont les affublent leurs adversaires, parfois avec quelque abus, tentent pour leur part de s'adapter à des condi-

(29) Voir la lettre de ces derniers en réponse au district, le 21 de ce même mois. ADD L 215.

(30) C'est du moins ce qu'écrit Vernier au district. Sauzay préfère y voir une sordide manœuvre de ce dernier pour obtenir à nouveau la présence d'un contingent armé... Pour ma part, je pense qu'un tel machiavélisme est peu crédible, dans la mesure où le logement des troupes coûte aussi cher aux « patriotes » des communes incriminées qu'à leurs adversaires. Vernier n'a aucun intérêt à mécontenter ses ouailles par esprit de vengeance...

(31) ADD L 215. D'après les signataires, elle n'aurait circulé que dans les trois Sancey et à Belvoir. En ce cas, cela représente près du tiers des hommes de plus de 25 ans...

(32) C'est du moins ce qu'en disent les auteurs successifs qui ont écrit sur cette période. Il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches.

(33) Je n'ai pu pour l'instant vérifier cette information donnée par J. Sauzay, faute d'avoir mis la main sur la source adéquate. Mais je ne désespère point d'y parvenir un jour !

tions devenues plus difficiles. Placés à la tête des précédentes municipalités, ils vont tout faire pour les conserver en présentant des candidats dont les réseaux de relations sont suffisamment denses pour fonctionner avec efficacité. Ces notables ruraux, au profil rassurant, symbolisent la tradition et la continuité face à des « patriotes » qui apparaissent comme des personnages de moindre assise, troublant l'« harmonie » communautaire. Mais, parallèlement à cette action au grand jour, les sympathisants des réfractaires, du moins les plus déterminés, organisent un réseau souterrain de résistance et d'entraide aux prêtres, contraints cet été-là de se cacher ou de s'exiler.

Au total, les deux forces désormais constituées se neutralisent. Les élections révèlent que la majorité de l'électorat (34) garde sa confiance aux élus conservateurs sortants. Mais les « patriotes » ne sont pas laminés et remportent quelques succès (cf. l'élection de Vernier à Sancey). Lorsqu'ils sont battus, d'ailleurs, ils n'hésitent pas à faire casser les résultats les plus défavorables et à appeler à la rescousse district et département qui leur ouvrent des oreilles attentives (35). Tandis que les partisans des prêtres réfractaires continuent de peser sur l'opinion par le biais de relations tissées depuis longtemps au sein des communautés rurales, leurs adversaires mettent en place toutes sortes de canaux de surveillance qui visent à paralyser leur action. Leur nombre plus réduit est ainsi compensé par leur volonté de ne pas se laisser déborder. En outre, contrairement à leurs rivaux, ils peuvent compter sur l'appui bienveillant des autorités extérieures, véritable dopant de leur activité.

1793 marque donc logiquement une étape supplémentaire dans l'affrontement des clans. Côté « réfractaire », on franchit en septembre le pas de la révolte ouverte. C'est l'épisode de la « Petite Vendée », selon l'expression consacrée par l'historiographie du siècle dernier (36). Celle-ci débute à Sancey le 31 août quand 120 jeunes gens décident de forcer la municipalité à rendre les fusils confisqués depuis plusieurs semaines aux suspects (37). Elle s'achève le 6 septembre vers Bonnetage, plus haut dans la montagne, après la déroute complète des insurgés (38). Les causes immédiates de la révolte semblent avoir été la mauvaise commercialisation des

(34) En général, les journaliers et les domestiques sont écartés du vote.

(35) La correspondance du département est remplie de ce genre d'affaires dès 1791, voire 1790. Le canton de Sancey ne fait pas exception sur ce point.

(36) Voir à ce propos l'ouvrage de l'abbé Louis BESSON, *La Petite Vendée*, Mémoires de l'Académie de Besançon, 1861. Plus récemment une maîtrise de Gérard GENESSE, *La Petite Vendée dans les montagnes du Doubs*, soutenue en 1969 à l'université de Besançon.

(37) Voir ADD L 867, désarmement en été 93 des cantons de Sancey et Pierrefontaine.

(38) Pour l'étude de ce soulèvement et de ses répercussions dans les environs de Sancey, voir bibliographie de Gérard GENESSE, *op. cit.* Aux archives du Doubs, consulter les liasses L 208, L 211, L 213, L 215, L 217, mais aussi L 56, L 170, L 838, L 842, L 867, L 1125, L 1126, L 1131, L 2632.

produits agricoles et l'annonce d'une nouvelle levée en masse. Mais apparemment la question religieuse et les effets de la propagande royaliste, renforcée après la mort du Roi, ont joué leur rôle, sans qu'il soit possible de mesurer la part exacte de chacun de ces facteurs. Le plan des insurgés, tel que nous le révèlent les interrogatoires ultérieurs (39), a fait l'objet de concertations préalables entre des délégués venus de paroisses des plateaux assez éloignées les unes des autres (40). Il prévoit dans un premier temps de saisir les armes confisqués dans une vingtaine de communes, puis, après rassemblement des hommes, de converger sur Pierrefontaine-les-Varans, gros village situé au centre de la zone incriminée, où les « patriotes », assez nombreux, doivent être mis hors de combat. Des renforts sont espérés depuis la Suisse voisine. On espère également délivrer des prisonniers prussiens à Baume-les-Dames et mettre à la tête des révoltés un officier de carrière, le chevalier de Malseigne, jadis honni à Sancey mais revenu désormais, si j'ose dire, en odeur de sainteté après son exil volontaire... Ce schéma, pour le moins naïf et irréaliste, ne sort pas, on s'en doute, de la tête de professionnels de la guerre. Il mésestime en outre la capacité de résistance des « patriotes » locaux, bien décidés à ne pas s'en laisser conter et à montrer leur vigueur qui s'appuie sur les forces immédiatement dépêchées par le district et le département. Après un cuisant échec à Pierrefontaine, quelques centaines d'insurgés à la dérive tentent de passer en Suisse, poursuivis par des adversaires que leur succès facile a galvanisés et fortifiés dans leurs convictions. La répression qui s'ensuit est relativement dure, avec quelques exécutions capitales, des dizaines de déportations et des centaines d'arrestations (41). Il faut y ajouter la destitution de nombreuses municipalités, une nouvelle confiscation d'armes et l'envoi momentané de la troupe dans les cantons insurgés (42). Bref, cette tentative maladroite de soulèvement s'achève par un affaiblissement général du camp « réfractaire », qui devient de plus en plus ouvertement royaliste. Un certain nombre de « meneurs » n'échappe au châtement que par l'exil volontaire, ce qui désorganise pour un temps la résistance anti-révolutionnaire (43). Il est probable au demeurant que de nombreux « réfractaires modérés » aient jugé cette révolte prématurée et dangereuse et l'aient dans les faits condamnée... Ceci expliquerait l'accueil très mitigé que la masse de la population, pourtant hostile en général aux « patriotes », a réservé aux émeutiers. Pour l'instant cependant, il est difficile de le prouver et je ne peux avancer que des hypothèses...

(39) En particulier celui de Pierre Denis Bassenne de Sancey et Michel Joseph Jeunot de Flangebouche (L 215 et L 213).

(40) Il y a par exemple une quarantaine de kilomètres entre Sancey et Flangebouche.

(41) Voir sur ce sujet ADD L 215, L 213, L 2632...

(42) C'est ainsi que 50 gardes nationaux de Baume sont envoyés à Belvoir à la suite d'une nouvelle (fausse) alerte le 3 octobre 93, ADD L 842.

(43) Pour reprendre ici une terminologie récente qui introduit une nuance par rapport au terme classique et ambigu de « contre-révolutionnaire ».

Côté « patriote », la « Petite Vendée » aurait dû souder pour longtemps les solidarités. Certes, pendant quelques semaines l'offensive adverse renforce la volonté d'union. Mais, paradoxalement, dans le canton de Sancey, comme ailleurs en France, c'est le processus de division qui l'emporte peu à peu, à la grande joie du camp ennemi. En effet, le 3 mars 1793 est créée la « Société Populaire » de Belvoir qui vient faire concurrence à celle fondée quelques mois plus tôt à Sancey par le curé Vernier. Leur rivalité est d'emblée très forte pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les dirigeants des deux sociétés se détestent cordialement, en particulier Vernier, prêtre constitutionnel ambitieux et colérique, et Antoine Grandjacquet, ancien fermier général de la seigneurie de Belvoir, personnage peu commode à qui certains reprochent de se faire sans-culotte pour mieux faire oublier ses actions passées (44). En outre, le recrutement social est peut-être différent d'une société à l'autre. Dans le procès-verbal de leur première séance, les adhérents de Belvoir insistent sur le fait qu'ils sont en majorité des paysans ou des artisans pauvres, sous-entendant par là que leur association est d'essence plus plébéienne que sa rivale. Cette hypothèse est difficile à vérifier en l'absence d'archives de la « Société Populaire » de Sancey, mais elle est en tout cas plausible (45)... Des oppositions politiques peuvent également avoir existé. Sans doute est-il maladroit d'évoquer un Sancey plus girondin et un Belvoir plus montagnard. Cela n'a peut-être même aucun sens. Mais il est certain par contre que la « Société Populaire » de Belvoir, en raison de sa création plus tardive, s'est trouvée mieux en phase avec les événements de 1793-1794. De plus, la société de Sancey a le handicap d'être dirigée par un prêtre constitutionnel, ce qui jette sous la Terreur un parfum de suspicion sur elle. Certes, Vernier défroque en 1794 pour montrer sa détermination à suivre le cours de la Révolution jusqu'au bout, mais ce n'est pas suffisant pour rassurer les militants les plus farouches. La société de Belvoir déclare ainsi perfidement dans sa séance du 26 décembre 1793 que les prêtres ne peuvent faire partie de ses rangs (46), allusion lourde de sens dont Vernier perçoit vraisemblablement tout le venin... Toutefois, le fer de la division ne s'arrête pas là. Il agit à l'intérieur même de chaque « Société Populaire ». A Belvoir, par exemple, plusieurs sécessions ont lieu en quelques mois, sur la base semble-t-il de querelles villageoises (47)

(44) J. Sauzay, qui a de la haine et du mépris pour l'un et l'autre, insiste au demeurant sur tous leurs traits négatifs, présentant systématiquement leurs actes comme l'émanation d'une perversité intrinsèque et leur lutte comme le combat entre deux méchants uniquement préoccupés de nuire à autrui pour s'imposer...

(45) Cependant, si les archives du Doubs n'ont pas conservé le registre des délibérations de la « Société Populaire » de Sancey, elles recèlent peut-être des documents qui nous permettraient indirectement de connaître une partie de ses membres.

(46) Voir ADD L 2352, « registre de la Société des Amis de la République, de la Liberté et de l'Égalité séante à Belvoir ».

(47) C'est ainsi que les membres originaires de Vyt et Vellerot refusent au bout de quelques séances de participer aux réunions et fondent bientôt une éphémère société rivale, ce qui leur vaut d'être appelés « frères égarés » par les adhérents de Belvoir. *Ibidem*.

doublées d'un ressentiment non dissimulé contre Antoine Grandjacquet, taxé « d'aristocratie » par un démissionnaire. Inutile de dire que le spectacle de ces querelles permet aux historiens cléricaux du XIX^e siècle, dont J. Sauzay, d'ironiser allègrement sur l'incapacité des républicains à sauvegarder leur unité...

L'année 1794 connaît d'ailleurs, outre quelques événements dramatiques dans le canton, des retournements de situation liés en partie à ces conflits internes.

Au cours des premiers mois pourtant, le camp révolutionnaire paraît marquer des points. La répression contre les réfractaires et leurs partisans atteint des sommets après la visite en octobre 1793 du représentant Boiston à Belvoir et Sancey (48). En janvier 1794, commence en effet au château le procès de certains insurgés de la Petite Vendée et de leurs complices, réels ou supposés. Rambour, accusateur public du département, y mène rondement les débats (49). On dresse dans la cour de l'auguste demeure une guillotine, sur laquelle est exécuté l'abbé Robert, soupçonné sans doute à tort d'être un des chefs de la révolte (50). De nombreuses sentences de déportation sont prononcées contre des personnes du canton, ainsi que des peines d'emprisonnement (51). Dans les mois qui suivent, plusieurs prêtres réfractaires sont à leur tour découverts et emprisonnés, l'un d'eux est même exécuté à Besançon. Tandis que les deux sociétés populaires rivalisent de zèle pour dénoncer des suspects au département et au district, le nombre des émigrés s'accroît considérablement, surtout parmi les paysans soupçonnés d'avoir aidé la rébellion. Une troupe permanente finit par s'installer au château, dont les membres viennent renforcer l'activité des « Sans-Culottes » locaux (52). En somme, pour la première fois depuis la grande rupture de 1791, les « patriotes » semblent en mesure de dicter leur loi.

Mais les apparences sont trompeuses et très vite les républicains perdent le bénéfice tiré de l'échec de la révolte, car leurs divisions s'avèrent plus

(48) Voir ADD L 211.

(49) Voir ADD L 2632.

(50) L'historiographie cléricale du XIX^e siècle a fait de ce jeune ecclésiastique, aux qualités personnelles indéniables, un martyr de la Révolution. Le récit de sa mort par J. Sauzay ou l'abbé Loye rappelle dans la forme et sur le fond les hagiographies de saints martyrs, avec leur cortège de conversions soudaines et de punition divine des méchants. Les catholiques de la région ont d'ailleurs longtemps perpétué le souvenir de cet épisode dramatique, qui a servi de justification *a posteriori* aux attitudes antirévolutionnaires de leurs aînés. De nos jours encore, cette forme de cléralisme garde une certaine efficacité, même si elle a perdu une partie de sa vigueur.

(51) Toutefois, la majorité des accusés est acquittée, ce qui prouve qu'un certain équilibre a été conservé aux débats.

(52) Non sans mal, car ces derniers voient d'un assez mauvais œil ces « étrangers » venir faire du tapage et la cour aux filles lors des séances... ou bien intervenir dans leurs querelles internes... Cf. ADD L 2352.

solides que leur unité. Un certain nombre est d'abord désarçonné par la suppression du culte constitutionnel que condamnent les « Sociétés Populaires » voisines (53). En défroquant, Vernier perd au demeurant l'un de ses points d'appui les plus solides car dans cette région très attachée à la religion catholique, les « patriotes » ne font pas de la lutte anti-religieuse une priorité, ayant souvent eux-mêmes la volonté de continuer à pratiquer leur culte. Ceci entraîne à l'évidence des défections qu'il m'est malheureusement impossible pour l'instant de quantifier. Par ailleurs, la lutte entre les partisans de Vernier et ceux de Grandjacquet prend une tournure de plus en plus violente, faisant parfois passer au second plan les vrais problèmes de l'heure. Au printemps 1794, Grandjacquet parvient à faire emprisonner Vernier à Besançon. Ce dernier lui rend la politesse durant l'été. Consternés devant tant de hargne, les sociétaires de Besançon, pourtant habitués aux basses manœuvres, sont obligés d'envoyer sur place, courant août, une commission d'enquête destinée à faire la clarté sur cette affaire. Sa présence n'aboutit qu'à une réconciliation factice sur le dos de Grandjacquet (54). Mais ce dernier, décidément tenace, parvient à redresser dès septembre la situation en sa faveur, ce qui, d'après le témoignage d'un membre de la société de Belvoir (55), déclenche l'ire de Vernier dans les rues mêmes de ce bourg (56). Toutes ces rancœurs finissent par décourager les bonnes volontés. Les péripéties locales et nationales (57) se conjuguent donc pour affaiblir la détermination des « patriotes » les plus sincères. Et lorsqu'en décembre 1794 on dissout officiellement les « Sociétés Populaires » du département, il y a déjà quelque temps que les réunions de celle de Belvoir se sont espacées et n'ont plus été fréquentées que par un nombre restreint de membres... Il n'empêche que l'apposition de scellés est un rude coup pour le camp des révolutionnaires qui perd alors définitivement sa capacité d'initiative.

1795-1801 : des évolutions contradictoires

Le trait marquant de cette période est le recul de l'influence des « patriotes » et le retour au premier plan du camp « réfractaire ».

Les causes du premier phénomène ont déjà été partiellement évoquées. Comme nous l'avons dit, la suppression des « Sociétés Populaires » est

(53) Par exemple, celle de Charmoille à une quinzaine de kilomètres de là, avec qui les liens épistolaires étaient assez réguliers.

(54) Serait-ce un effet du 9 Thermidor à l'échelle locale ? Rien n'est moins sûr, même si je n'écarte pas *a priori* cette hypothèse. En tout cas, les membres de la commission d'enquête obtiennent des sociétaires de Belvoir quelques témoignages défavorables, destinés à « griller » leur chef.

(55) Voir ADD L 2353, compte rendu de la séance du 27 fructidor an II (13 septembre 1794).

(56) Vernier aurait à cette occasion « crié à gueule déployée des insultes contre des personnes à Belvoir, créé le scandale dans le village... traitant une femme de putain, disant à d'autres présents "viens baiser mon derrière" » ! *Ibidem*.

(57) Je pense en particulier au 9 Thermidor et aux épurations successives qui l'ont précédé.

un facteur déterminant, tout comme l'approfondissement des divisions qui ont meurtri et discrédité les républicains. Il faut ajouter que de nombreux « patriotes » ont mal vécu la rupture avec l'Église qui va à l'encontre de leur éducation et du milieu social dans lequel ils baignent. Enfin, le Directoire puis le Consulat sont des régimes de notables qui craignent la mobilisation populaire sous toutes ses formes et qui s'appuient sur une machine administrative et militaire qui se substitue à l'engagement des militants de base. Les effets de cet affaiblissement sont clairement perceptibles à l'échelle locale. Les « meneurs » révolutionnaires que sont Vernier et Grandjacquet disparaissent plus ou moins de la scène, sans que l'on connaisse avec précision leur destin ultérieur (58). Les républicains ne tiennent pratiquement plus de réunions politiques, à l'exception des périodes électorales les plus animées. Enfin, une partie de ceux qui avaient soutenu l'Église constitutionnelle se rapproche ouvertement des « réfractaires ».

Ces derniers, comme on s'en doute, regagnent le terrain perdu, en profitant des échecs de la révolution et de l'effacement de leurs adversaires. Tandis que les prêtres fidèles à Rome multiplient les visites au domicile des repentis et travaillent en profondeur l'opinion publique, malgré les dangers auxquels ils continuent de s'exposer, les candidats qui leur sont favorables remportent la plupart des élections, du moins lorsqu'elles ne sont pas cassées par les autorités départementales et leurs agents (59). Pour éviter d'ailleurs ce type de désagrément, ils se camouflent en « modérés » au profil rassurant, ne mettant jamais en avant leurs convictions souvent royalistes (60). Lors des amnisties de 1795 et 1796 en faveur des prêtres insermentés, les adversaires de la République osent pourtant manifester avec ostentation leurs sentiments, preuve qu'ils se sentent désormais assez forts pour ne pas craindre de représailles. Outre l'accueil triomphal réservé aux anciens exilés et les enterrements pompeux de curés réfractaires décédés, ces années sont aussi marquées par des offenses répétées aux symboles de la République, entre autres des moqueries à l'encontre des fêtes décadales (61).

Il ne faudrait cependant pas conclure hâtivement à la victoire absolue du camp anti-révolutionnaire. Des velléités de résistance existent du côté « patriote ». Ainsi, les agents du département dans le canton restent très actifs et s'appuient comme ils peuvent sur les réseaux de militants connus. Ils entretiennent tant bien que mal la flamme républicaine, à l'instar d'un Mougey, d'un Perrigney et d'un Guedot (62)... Lors des périodes électo-

(58) Du moins n'ai-je pas encore éclairci ce qu'ils sont devenus...

(59) Voir en particulier les archives de police générale et administrative, ADD L 207 à L 215.

(60) Ceci oblige les agents du Directoire à faire des enquêtes pour débusquer les contre-révolutionnaires en puissance que sont ces notables matois.

(61) Rappelées avec délectation par l'abbé Loye, *op. cit.*, chap. XII.

(62) Ils ne sont pas le plus souvent originaires du canton où ils opèrent mais contrôlent soigneusement la vie locale, avec un zèle parfois étonnant et un certain courage.

rales, les républicains fidèles continuent à présenter des candidats et portent plainte systématiquement lorsqu'un « ennemi de la République » est élu. Parfois, ils parviennent à faire casser les résultats, n'hésitant pas en ce domaine à se donner la main d'un canton à l'autre (63). On note d'ailleurs une remobilisation des militants après le 18 Fructidor, comme si les républicains de base n'attendaient qu'un signe de fermeté venu d'en haut pour reprendre de la vigueur. A nouveau, on arrête des prêtres réfractaires et des suspects. On tient aussi des fêtes patriotiques, plus fréquentées que dans la période précédente de reflux. Bref, les minoritaires reprennent courage et regroupent ce qui leur reste de forces organisées.

Toutefois, les limites de ce renouveau sont claires. Les effectifs de 1792-1794 sont loin d'être atteints, même lors de l'effervescence jacobine de 1799. En outre, le concordat signé entre le Premier Consul et le pape en 1801 entraîne le retour définitif des prêtres réfractaires et la promotion d'un consensus national qui s'opère dans le canton au profit du camp dominant. Mais, comme le note avec regret l'abbé Loye, les dissensions nées de la Révolution sont lentes à se cicatriser. La plaie est semble-t-il difficile à refermer, j'irais jusqu'à dire impossible, comme la suite de notre exposé tendra à le prouver.

L'INTERPRÉTATION DES FAITS : DE MULTIPLES PISTES

Les déterminations socio-économiques

Ce n'est pas faire preuve d'étroitesse ou d'interprétation *a priori* que de s'y intéresser. En effet, de nombreux éléments plaident en faveur d'une réflexion approfondie prenant en compte les rapports de production comme facteur principal d'explication :

— En premier lieu, l'attitude des républicains de Belvoir qui dans le procès-verbal de fondation de leur « Société Populaire » insistent lourdement sur leur origine modeste, qui les distingue des « riches aristocrates » et de leurs partisans les plus influents. Cette perception sommaire certes, qui n'est pas non plus sans fonction légitimatrice en accord avec le discours « sans culotte » de l'époque, est selon moi à prendre au sérieux, à condition bien sûr de la vérifier concrètement...

— En second lieu, le soutien évident et constant qu'apportent aux prêtres réfractaires les familles les plus aisées du canton, qui constituent le plus souvent leur milieu d'origine...

(63) Ainsi les républicains de Sancey viennent prêter main-forte à l'agent Huguenotte du canton voisin de Vaucluse lorsqu'une coalition hétéroclite de catholiques ultras, de modérés et d'anciens partisans des constitutionnels impose un candidat suspect...

— Enfin, la nature même du processus révolutionnaire qui, dans les campagnes, pose avec acuité le problème des rapports sociaux et de la propriété, pas seulement avec la suppression des droits féodaux et seigneuriaux réclamés par la plupart des cahiers de doléances du canton (cf. *supra*), mais aussi par le débat que suscite l'éventuel partage des communaux (64).

Nous n'avons cependant pas affaire ici à une problématique simple et il faut éviter les interprétations trop faciles. Ainsi, de nombreux royalistes sont, nous le verrons, d'origine très modeste, alors que certains républicains ont une relative aisance. Par ailleurs, pour prendre un exemple caractéristique, Antoine Grandjacquet, l'âme de la « Société Populaire » de Belvoir, a été, d'après certains témoignages, fermier général de la seigneurie avant la Révolution. Selon J. Sauzay, il aurait même été un intime du chevalier Guyot de Malseigne, le plus fiefé aristocrate du canton ! Enfin, il convient de distinguer soutien aux prêtres réfractaires et défense des rapports sociaux de l'Ancien Régime, tout comme il ne faut pas confondre appartenance au camp « patriote » et appui inconditionnel à la société nouvelle en train de naître.

En réalité, le problème essentiel est d'établir un questionnement adéquat qui ne soit pas plaqué artificiellement sur la matière historique mais permette, sans *a priori*, un approfondissement progressif de l'analyse, par élimination successive des fausses pistes éventuelles. J'ai utilisé pour ma part le cheminement suivant :

— Dans un premier temps, j'ai voulu vérifier s'il existait des différences sociologiques observables entre les partisans déclarés de chaque courant d'opinion.

— La réponse semblant être positive, je me suis alors demandé si la structure même de la propriété et des communautés rurales du canton recélait des contradictions suffisamment importantes pour expliquer des attitudes différenciées par rapport aux changements révolutionnaires.

— Comme certains éléments plaidaient en ce sens, j'ai essayé à partir d'eux d'établir une explication cohérente des luttes entre les deux grands courants d'opinion s'affrontant au sein du canton.

— Ceci m'a finalement amené à me demander s'il était possible d'expliquer de manière satisfaisante, avec des arguments de type socio-économique, la victoire du camp réfractaire.

En ce qui concerne le premier point, la méthode que j'ai utilisée est relativement empirique et mériterait d'être complétée par l'analyse de sources plus abondantes. Elle aboutit toutefois à des réponses intéressantes qui peuvent être acceptées à titre d'hypothèses motivées.

(64) Celui-ci est refusé au Grand-Sancey, après un vote intervenu le 11 août 1793, par une large majorité de 289 voix contre 40. Voir archives communales de Sancey-le-Grand et Sancey-l'Église conservées aux Archives départementales du Doubs.

J'ai mis en relation les rôles d'imposition de 1790, indiquant de manière très complète la fortune foncière et mobilière de contribuables des communes (65), avec d'une part la liste des membres de la « Société Populaire » de Belvoir au moment de sa fondation (66), d'autre part les listes de suspects ou d'arrestations établies à l'encontre des « aristo-fanatiques » du canton (67) ainsi que les listes d'élus dont on connaît les options politiques (68).

Pour les membres de la « Société Populaire », la moyenne de l'imposition directe est de 8 livres, c'est-à-dire une cote très basse à l'échelle de l'ensemble du canton. Il apparaît ainsi que l'immense majorité des quarante adhérents de départ est constituée de pauvres paysans ou artisans. Seuls quelques propriétaires d'exploitations moyennes (69) et de petits notables (70), au demeurant médiocrement fortunés, dépassent quelque peu la norme avec des cotes restant inférieures à 30 livres. L'échantillon, c'est à noter, reste donc assez homogène.

En ce qui concerne les suspects recensés et les personnes arrêtées, la moyenne de l'imposition directe monte à 27 livres, soit trois fois et demie plus, ce qui est pour le moins significatif... Toutefois, la composition de ce groupe est beaucoup plus hétérogène que celle du précédent. Une proportion importante de très pauvres (le tiers environ), avec des cotes inférieures à 5 livres, côtoie une courte majorité de « riches » (71), dont les cotes s'échelonnent entre 40 et 150 livres. Le pourcentage de cotes moyennes, entre 12 et 30 livres, est très faible.

Quant aux élus, ils présentent, selon le camp auquel ils appartiennent, des profils très différents. Les « modérés », le plus souvent « réfractaires » et royalistes camouflés, ont des revenus très élevés par rapport à la masse de la population. On doit les considérer comme des notables typiques. Les républicains ou les « apolitiques », dans la mesure où cette expression a un sens à une telle époque, ont une fortune nettement inférieure. On y trouve des notables de moindre envergure et des militants d'origine modeste.

Au total, on peut donc retenir comme conclusions provisoires les éléments suivants (72) :

(65) Voir ADD L 896 à L 899.

(66) Voir ADD L 2352, troisième feuillet.

(67) Celles-ci sont données en annexes de ses tomes III à V par J. Sauzay qui a fait un recensement exhaustif des victimes.

(68) *Ibidem*.

(69) Selon mes calculs 4 à 5 hectares de champs, prés et vergers.

(70) Parmi eux, Antoine Grandjacquet, ancien fermier général, François-Joseph Dumont, chirurgien originaire de Vuillafans dans la vallée de la Loue, et le notaire Cantin de Belvoir.

(71) Il faut raisonner ici, non dans l'absolu, mais à l'échelle du canton.

(72) En ne perdant pas de vue qu'il s'agit de calculs approximatifs qu'il faut sans doute améliorer en utilisant des sources fiscales antérieures et les registres paroissiaux.

— Dans le camp républicain s'engagent en priorité de petits notables, souvent d'origine extérieure à la commune, ce que l'on appelle à l'époque des « horsains », ainsi que de modestes paysans ou artisans. Il y a très peu de « riches », voire pas du tout, et les « prolétaires » ruraux, domestiques et autres journaliers, sont pratiquement absents de l'échantillon, dont la base sociologique repose sur les « moindres » fortunes, comme on dit alors pour caractériser ce qui est immédiatement inférieur à la moyenne.

— Dans le camp réfractaire dominant, en puissance sinon en nombre, les notables bien installés, issus des familles les plus anciennes, ainsi que les paysans les plus aisés, ceux qui justement emploient l'immense majorité des domestiques et journaliers, dont la proportion est si importante parmi les activistes de la contre-révolution. Les petits exploitants et les artisans semblent au contraire assez peu nombreux dans ses rangs.

Ces éléments nous permettent de passer au deuxième stade de la réflexion, tel que je l'ai défini plus haut. Nous allons ainsi les mettre en relation avec la distribution de la terre et les rapports sociaux qui en découlent au sein des communautés rurales étudiées.

En 1789, les seigneurs ne possèdent pas la majorité des terres. Ils conservent peut-être 10 % à 20 % du sol selon les villages. Ils ont par contre de belles propriétés forestières, les meilleures et les plus lucratives du canton et leurs droits féodaux et seigneuriaux leur rapportent des sommes non négligeables (73). C'est d'ailleurs ces derniers que les paysans contestent radicalement (cf. *supra*). Pour le reste, l'accès à la terre est devenu une réalité avant la Révolution, ce qui explique, selon moi, le caractère limité du conflit anti-seigneurial dans la région.

Quelques gros propriétaires roturiers, bourgeois urbains non résidents, se partagent environ un septième des terres, ce qui n'apparaît pas non plus excessif, même s'il s'agit là de terrains de bonne qualité en général. Ils ne semblent pas au demeurant considérer ces propriétés comme importantes, ce qui m'incline à penser que leur présence reste assez discrète (74) et somme toute tolérée par les paysans autochtones.

Ceux-ci sont en fait propriétaires de la majorité du sol, sans doute des deux tiers ou plus. Mais avec de fortes inégalités entre d'une part les « coqs de village » (environ le quart des terres), d'autre part les paysans « moyens » ou « petits », ceux que Pierre Goubert appelle les « micro-propriétaires » (un bon tiers) (75). Journaliers et artisans se partagent pour

(73) Je n'ai malheureusement pas pu pour l'instant en calculer le montant exact que j'estime pourtant à plusieurs centaines de livres par an pour la dame de Marsans, baronne en titre de Belvoir.

(74) Je dois cependant continuer à chercher en ce domaine car les éléments sur lesquels je m'appuie pour le dire restent assez ténus.

(75) Ces micro-propriétaires ont pour vivre (ou survivre) entre un à six hectares de terres par famille,

leur part les 8 % à 10 % restants. La catégorie la plus nombreuse paraît être celle des « micro-proprétaires ». Mais journaliers et artisans représentent un groupe non négligeable, qui avec les domestiques est numériquement proche de la catégorie précédente.

Cette distribution foncière entraîne des rapports de dépendance complexes :

— Au premier chef, des rapports féodaux par le biais des redevances dues aux seigneurs. Ces derniers ont encore dans certaines paroisses un nombre non négligeable de mainmortables, ce qui montre l'archaïsme relatif des rapports sociaux en 1789 (76) sur les plateaux dominant la vallée du Doubs.

— En second lieu des rapports d'employeurs à employés, entre les domestiques et journaliers d'un côté, et les paysans propriétaires ou les notables de l'autre. Il est bien entendu que les « coqs de village » ont dans ce domaine une emprise plus grande puisqu'ils fournissent la plupart des emplois disponibles et sont en mesure de mieux rémunérer le travail (77).

— Enfin des rapports de paysans aisés à paysans pauvres. Il ne s'agit pas ici de rapports entre des propriétaires et d'éventuels fermiers ou métayers, fort peu nombreux, mais plutôt de relations de travail ou d'affaires telles que le prêt de matériel ou d'argent (78)...

Dans le cadre de ces rapports multiples, des contradictions peuvent donc naître, dont les modalités diffèrent d'un cas de figure à l'autre :

— Entre seigneurs et paysans, elles prennent en 1789-1790 une tournure assez violente, comme nous l'avons vu précédemment. Il est donc clair que nous avons affaire ici à un conflit majeur ressenti comme tel en tout cas pour les intéressés. Il n'empêche que des nuances existent en ce domaine entre les paroisses (79) et qu'à partir de 1792-1793 on a dépassé ce stade de lutte interne.

— Les conflits entre « journaliers » et « employeurs » sont dans l'état actuel de la documentation absolument indécélables. J'y vois la confirmation que ce type de contradiction est le propre de structures sociales plus « modernes » où le salariat devient la forme dominante du travail dépendant. Or dans notre canton, à cette époque, le niveau des rémunérations est plus ou moins fixé par la coutume, même s'il peut varier d'un

ce qui les oblige à pratiquer des activités annexes qui apparaissent indirectement dans les rôles d'imposition sous la rubrique « faculté ».

(76) C'est le cas dans les paroisses les plus petites comme Chazot, Vellerot, Vyt ou Vernois...

(77) Ceci n'est qu'une hypothèse, pour l'instant non démontrée.

(78) Il faudrait d'ailleurs approfondir sérieusement ce point qui me semble primordial dans l'interprétation générale.

(79) Les paroisses périphériques où les mainmortables sont nombreux semblent plus remuantes que les paroisses principales. Des exceptions toutefois à ce schéma, comme Chazot où les luttes révolutionnaires sont restées apparemment très faibles.

propriétaire à l'autre sur une faible marge (80). Ceci rend difficile la contestation des rémunérations, du moins à un niveau collectif.

— Les tensions et rancœurs entre paysans aisés et paysans plus humbles ne sont pas non plus faciles à mettre en évidence. Je suis toutefois d'avis qu'il ne faut pas les négliger car elles privilégient les liens personnels si importants sous l'Ancien Régime. Or ces derniers sont sujets à querelles et à dégradation, dans la mesure où ils sont étroitement dépendants de la subjectivité des personnes qui les nouent. D'autre part, ils sont assez fortement socialisés pour éventuellement devenir un enjeu de contestation entre débiteurs et créateurs. Sans chercher à la privilégier outrageusement, c'est une piste qu'on peut suivre pour parvenir à un niveau d'analyse plus subtil.

Mais à ce cadre général que nous venons de tracer, il faut ajouter deux remarques d'importance qui éclairent d'autres facettes des rapports sociaux au sein des communautés incriminées :

— Signalons d'abord que les ecclésiastiques de la région se recrutent en grande partie sur place parmi les familles de gros paysans et de notables. Pour ces dernières, il s'agit d'une stratégie sociale extrêmement importante, d'une sorte de placement à la fois spirituel et matériel (81). Briser ou distendre les liens avec le clergé traditionnel représente un danger pour le statut dominant de ce groupe au sein de la communauté.

— Notons par ailleurs que dans la catégorie des « notables » (82), ceux qui sont anciennement implantés et exercent le plus souvent des fonctions en rapport avec la structure « traditionnelle » de la seigneurie se distinguent de ceux qui, moins fortunés et issus de la petite et moyenne bourgeoisie à talents, pour reprendre une expression consacrée, ne bénéficient pas ou peu de cette manne, en raison de leur profession ou de leur origine extérieure. Entre ces notables *stricto sensu* et ces notables potentiels mais relativement marginalisés, des rivalités peuvent naître et tourner au conflit si les uns se sentent menacés ou brimés par les autres. Or la Révolution offre l'occasion aux plus ambitieux soit de confirmer leur emprise, soit de prendre leur revanche...

(80) Voir Robert Jouvenot, « Population, paysans, productions de la terre dans les baillages de Baume-les-Dames et de Quingey (1688-1789) », in *99^e Congrès national des Sociétés savantes* (Besançon 1974), 1978 - Section Histoire moderne et contemporaine, t. II, pp. 119-127.

(81) Voir Franck Tallet, *Religion and Revolution : the rural Clergy and Parishioners of the Doubs*, Thèse, Reading 1981.

(82) Je classe de manière empirique dans cette catégorie les personnes qui exercent des activités non agricoles requérant un certain niveau de savoir-faire ou d'instruction (exemple : notaires, hommes de loi, médecins, fermiers seigneuriaux, voire curés, etc.) et/ou qui ont au sein de la communauté des responsabilités importantes. Leur degré de fortune est variable mais ne tombe jamais en-dessous d'une moyenne aisance.

Au total donc, les rapports sociaux au sens large (83) sont traversés dans ce petit « pays » du Doubs par des contradictions multiples qui s'entrecroisent et sont, de fait ou potentiellement, à la source de clivages et de tensions plus ou moins latents. Un événement majeur comme la Révolution est à même de les exacerber, dans la mesure où il déstabilise un équilibre précaire, de moins en moins satisfaisant pour la masse des gens, victimes à un titre ou à un autre de ses injustices et de ses lacunes.

Ceci nous amène tout naturellement à la troisième étape de notre programme, à savoir une tentative d'explication cohérente des événements révolutionnaires dans le canton à partir des éléments mis à jour plus haut. Dans l'état actuel de notre documentation et de notre recherche (84), nous proposons le schéma provisoire suivant :

Dans un premier temps, l'effervescence qui suit les grands bouleversements du printemps 1789 provoque chez les paysans un mouvement de protestation énergique contre les droits féodaux, sans doute décalé par rapport à d'autres régions plus agitées du pays. La communauté rurale dans son ensemble lui marque soit son soutien, soit une attitude de neutralité assez bienveillante, à des degrés divers sans doute selon les villages et les statuts sociaux. Il est probable, bien que cela reste à prouver, que les micropropriétaires et les mainmortables soient les plus virulents dans ce processus de dépassement de la contradiction principale, celle qui oppose les seigneurs aux paysans redevables des droits dits féodaux et seigneuriaux.

Mais la suppression de ces derniers met en avant d'autres contradictions jusque-là masquées par la contradiction principale. En effet, la Constitution civile du clergé et le Serment de fidélité des prêtres, en déclenchant la vive protestation de ceux qui sont le plus étroitement liés à l'Église, les paysans aisés et les notables ruraux « traditionnels », entraînent en contrepartie la mobilisation d'une partie des petits et moyens propriétaires-exploitants qui voient dans cette réaction une tentative d'affermir les prérogatives des dominants. Leur mentalité « démocratique » (je devrais presque dire, affreux néologisme, « proto-démocratique ») se raffermi en même temps qu'elle croit défendre, avec l'Église constitutionnelle, l'idée d'égalité, si chère aux « Sans-Culottes » urbains. Sans doute assimilent-ils le clergé réfractaire aux anciens privilégiés, comme en témoigne d'ailleurs le cahier de doléances de Vernois (cf. *supra*). Dès lors, ses défenseurs deviennent à leurs yeux des partisans du retour en arrière, considéré comme le triomphe de l'inégalité. Pour lutter contre cette menace, ils sont prêts à se mobiliser, d'autant qu'ils peuvent compter sur l'appui de nombreux artisans et commerçants modestes aux intérêts convergents.

(83) Ceux-ci incluent les rapports de production et d'autres formes de rapports entre les classes et les groupes sociaux.

(84) Celle-ci une fois achevée devrait faire l'objet d'un ouvrage plus important.

Parallèlement, un certain nombre de notables de deuxième ordre, à l'influence jusque-là limitée et désireux de prendre une place accrue dans la société aux dépens des familles dominantes, saisissent l'occasion pour se pousser en avant et s'affirmer contre la position de leurs rivaux, qui les tenaient auparavant en marge du pouvoir. Pour certains, comme Antoine Grandjacquet, qui a sans doute eu à subir, en tant que représentant du seigneur, maintes jalousies et avanies, il s'agit d'une sorte de revanche. Pour d'autres, comme le curé Vernier et le chirurgien Dumont, c'est plutôt la volonté de conquérir une position que leur origine extérieure au village les aurait empêchés d'obtenir précédemment par des voies normales.

La rencontre de ces aspirations diverses se concrétise dans la fondation de sociétés politiques favorables à la Révolution. Les petits notables ambitieux et un certain nombre de paysans moyens, désireux de se démarquer des coqs de village avec qui ils ont pu avoir maille à partir, y trouvent une tribune et un tremplin pour la réalisation de leurs aspirations. Ces « clubs » plébéiens symbolisent d'une certaine manière, malgré leurs nombreuses querelles intestines, le dépassement de l'ancien ordre des choses, la société fraternelle et égalitaire réalisée.

Les « dominants » ne s'y trompent pas et mobilisent pour résister à l'assaut tous ceux sur qui ils ont un pouvoir ou une influence directs : domestiques, journaliers, métayers ou fermiers, petits propriétaires qui leur empruntent argent et matériel contre des services en tous genres. Ils ont l'avantage décisif de se présenter comme les tenants de la communauté et de la religion traditionnelles (85), qui, en dépit de leurs défauts, semblent plus rassurantes aux humbles que les perspectives d'une Église coupée de Rome et d'une société encore en devenir. Les prêtres réfractaires apportent en outre le secours spirituel et idéologique nécessaire pour galvaniser les énergies.

Si ce schéma s'avère exact, il permet de comprendre rationnellement la victoire finale des conservateurs (86) sans avoir recours en priorité à des explications de type externe (87). En effet, ceux-ci disposent à l'évidence des réseaux de relations les plus étendus et les plus solides, qui leur permettent de protéger les réfractaires et d'entretenir la flamme de la révolte contre

(85) Débarrassées en l'occurrence des aspects les plus odieux de la domination féodale rejetés en 1789.

(86) J'emploie ce terme à dessein, de préférence à celui de « réactionnaire », car il exprime mieux l'idéal de gens pour qui le changement n'est possible qu'à condition de ne pas bousculer la tradition. Ainsi, l'abolition des droits féodaux les moins supportables n'est pas immédiatement dangereuse pour les rapports à l'intérieur de la Communauté. Elle est donc acceptée, voire souhaitée, car elle permet de trouver un nouvel équilibre, peu différent de l'ancien état de choses. Par contre, la modification du statut du clergé et la contestation du pouvoir traditionnel des notables est une atteinte inacceptable pour eux à « l'harmonie » communautaire, d'où leur réaction violente.

(87) Par exemple la dislocation des « Sociétés Populaires » par les Thermidoriens fin 1794 et la victoire de Bonaparte sur les Républicains authentiques en 1799.

le nouveau pouvoir. De plus, leurs adversaires, moins nombreux et moins unis, sont davantage dépendants sur le plan économique, ce qui affaiblit leur résistance et les amène à lâcher peu à peu du terrain (88). Tant que l'appui des autorités extérieures semble acquis, ils se battent, dans l'espérance de lendemains meilleurs. Se relâche-t-il quelque peu ou se dérobe-t-il comme en 1795 ou en 1801, les défections s'accroissent et le découragement gagne, tandis que les meneurs s'éclipsent...

Les déterminations de type socio-économique m'apparaissent donc fondamentales, du moins en dernière instance et dans l'état actuel de mes connaissances. Elles ne peuvent toutefois rendre compte à elles seules du cours des événements. C'est pourquoi le recours à d'autres types d'explication s'avère nécessaire.

Les déterminations idéologiques et culturelles

La querelle à propos de la Constitution civile du clergé est à l'origine, nous l'avons vu, de la première fracture majeure de l'opinion publique dans le canton de Sancey. C'est donc à partir d'une question doctrinale que l'opposition entre les deux principaux courants politiques s'est brusquement exacerbée. Ce simple fait suffit à justifier une interprétation prenant en compte les facteurs superstructurels. Cependant, on doit prendre garde une fois de plus à ne pas réduire l'analyse à une causalité trop simple, à la manière des historiens cléricaux du siècle dernier qui ont braqué les feux sur la seule composante religieuse du conflit. En réalité, il est préférable d'élargir notre champ d'investigation à l'ensemble des aspects « idéologiques » et « culturels » (89) du problème. Ce faisant, il devient possible de mieux situer les enjeux, y compris doctrinaux et religieux, de cet affrontement.

Les sources dont nous disposons (90) montrent bien que chaque camp justifie et construit son activité à partir d'un discours puisé à des référents théoriques très typés.

(88) Ils sont ainsi impuissants à faire appliquer le « Maximum » sur les marchés locaux, comme le prouvent les nombreuses discussions de la « Société Populaire » de Belvoir (cf. ADD L 2352 et 2353). En outre, il est probable que de nombreuses « conversions » finales s'expliquent aussi par le besoin qu'ont de petits propriétaires de renouer des liens avec de plus gros protecteurs, contre qui il s'avère dommageable de lutter trop longtemps et trop ouvertement.

(89) L'adjectif « idéologique » est employé dans une acception plus étroite que celle des marxistes, puisqu'il fait référence essentiellement aux constructions théoriques et intellectuelles dont s'inspirent les protagonistes. Quant au terme « culturel », il désigne, au sens large, aussi bien les pratiques culturelles que les représentations mentales des populations.

(90) Pour les « patriotes », nous disposons, outre de leur correspondance avec les autorités et les autres sociétés-sœurs, des journaux auxquels ils étaient abonnés, tels *La Vedette* édité à Besançon. Pour les « réfractaires », les archives sont moins abondantes, mais la lecture d'un certain nombre de brochures et de pamphlets venus de Suisse ou d'ailleurs, et rédigés par certains des plus éminents théologiens de la région, donne une idée du contenu de leur prédication, même si celle-ci devait s'adresser à un public beaucoup plus fruste.

Pour les partisans des prêtres réfractaires, c'est la doctrine catholique dans sa version ultramontaine, telle que l'a véhiculée durant deux siècles la Contre-Réforme, très active dans le diocèse de Besançon (91). On y insiste sur l'allégeance due au pape et sur l'importance de la tradition dans la définition de la doctrine. La présence voisine d'un foyer luthérien à Montbéliard (92) amène ceux qui sont chargés d'en enseigner les principes à en renforcer le caractère très intransigeant. Or, l'encadrement ecclésiastique dans le Doubs est nettement supérieur, en quantité comme en qualité (93), à la moyenne française, surtout sur les plateaux et dans les montagnes, ce qui permet d'exercer sur les fidèles une pression constante et de renforcer le cléricisme des populations. Les prêtres restés fidèles à Rome travaillent donc sur un terrain extrêmement favorable à leur prédication. Les nécessités de la lutte politique après 1791 généralisent l'emprunt à d'autres courants catholiques, justificateurs de la Monarchie. Ainsi, dans les écrits des théologiens comtois exilés, se multiplient les références directes au très gallican Bossuet dont les thèses se marient pourtant assez mal avec l'ultramontanisme ! En outre, la répression dont les prêtres insermentés sont victimes fait resurgir toute une thématique de la persécution du peuple chrétien. Les républicains y sont présentés comme les nouveaux Néron et les prêtres réfractaires comme les martyrs souffrant la passion à l'instar du Christ sur sa croix. Les souffrances qu'endurent les fidèles deviennent le prix à payer pour la rédemption des péchés, une mise à l'épreuve en forme de pénitence, qui distingue les bons des méchants.

Chez les républicains, on puise dans l'argumentaire des Lumières, et plus prosaïquement dans les journaux (94) et les missives que l'on reçoit périodiquement de l'extérieur. Il s'agit d'une propagande plus explicitement politique, destinée à entretenir la flamme du militantisme dans les campagnes les plus reculées. S'y retrouvent pêle-mêle des informations locales et nationales, des articles « théoriques », des professions de foi républicaine qui contribuent à diffuser une sorte de mini-catéchisme révolutionnaire à usage pratique. Par ailleurs, on retrouve dans les fêtes champêtres et républicaines organisées périodiquement par les militants du canton une symbolique particulière inspirée de celle en usage dans d'autres régions de France. Ce « rituel » républicain est censé faire communier les masses dans l'amour des valeurs révolutionnaires.

(91) Voir F. TALLET, *op. cit.* Du même auteur, sous la direction de Maurice REY, *Les diocèses de Besançon et de Saint-Claude*, Paris, 1977. Mais aussi, pour un éclairage plus général, T. TACKETT, *La Révolution, l'Église, la France*, Paris, 1986, chap. v.

(92) Cette dernière ville est à une trentaine de kilomètres à l'est de Sancey.

(93) Par exemple, le recrutement par concours des desservants des paroisses est généralisé, tandis que le séminaire de Besançon a la réputation d'être assez exigeant en matière de formation théologique.

(94) Outre *La Vedette*, organe des « patriotes » de Besançon, qui sait opportunément épouser les virages successifs de la politique parisienne, la société de Belvoir reçoit *Le courrier de l'Égalité*, de sensibilité plus clairement « jacobine ».

Dans un cas comme dans l'autre, ces déterminations idéologiques extérieures contribuent à renforcer l'esprit combatif des protagonistes et perpétuent les divisions de l'opinion en leur donnant les aliments intellectuels nécessaires à leur mise en œuvre. On observe au demeurant une correspondance étroite entre les prises de position idéologiques et la place que chaque camp occupe dans la structure socio-économique du canton. Les « conservateurs » se servent de leur référent religieux pour légitimer les rapports sociaux traditionnels, tandis que les « progressistes patriotes » voient dans l'idéologie républicaine la justification de leur combat pour l'égalité.

On aurait tort cependant d'imaginer deux types de culture radicalement opposées qui s'affronteraient de manière permanente. En réalité, les deux idéologies en présence sont mises à contribution par des gens ayant une culture commune qui transparaît dans la plupart de leurs comportements et de leurs représentations mentales. J'en veux pour preuve quelques traits caractéristiques que l'on retrouve dans l'un et l'autre camp :

— L'incapacité par exemple à concevoir la légitimité d'une opposition, toujours perçue comme une manifestation de malveillance. Cette absence de tolérance provient d'une vision unanimiste du pouvoir, qui ne peut être partagé, à l'instar de celui de Dieu ou du roi sous la monarchie absolue... Cette forme d'idéalisation de l'autorité est à mon avis le produit d'une éducation où le sens de la hiérarchie est primordial, avec la prédominance du rôle du père au sein du groupe familial.

— La permanence par ailleurs dans l'organisation de la lutte politique concrète d'une sociabilité villageoise traditionnelle. C'est ainsi que « réfractaires » et « patriotes » tentent d'utiliser à leur profit les solidarités entre jeunes gens non mariés qui se manifestent à l'intérieur des communautés. Souvent, à l'échelle d'une paroisse, ce groupe d'âge particulier sert de fer de lance aux actions musclées des uns et des autres. Les « catholiques » se sont pour leur part fait une spécialité de la mobilisation des femmes qui jouent dans certains épisodes le rôle-vedette, comme à Sancey lors de la réception houleuse du jeune curé Vernier. Leurs efforts sont facilités par l'emprise du clergé sur cette catégorie de la population grâce à la confession. On retrouve également dans la symbolique des provocations et des insultes les manifestations tangibles de cette sociabilité rurale (95).

— La difficulté enfin qu'ont les républicains à renier le vieux fonds chrétien de leur éducation. Longtemps d'ailleurs les « patriotes » s'affirment bons catholiques et fréquentent, pour certains avec ostentation, la messe du curé constitutionnel. L'enlèvement des signes extérieurs, puis la suppression du culte, provoquent un malaise considérable dans leurs rangs,

(95) On peut consulter sur ce point les comptes rendus de la « Société Populaire » de Belvoir ou bien les procès-verbaux d'arrestations de suspects.

même si certains militants n'hésitent pas à s'en faire les défenseurs. Le retour d'une partie des brebis égarées dans le giron des prêtres fidèles à Rome, sur lequel insistent les cléricaux du XIX^e, est une preuve supplémentaire de cette imprégnation chrétienne qui donne aux plus résolus un sentiment diffus de culpabilité.

En somme, l'examen des déterminations idéologiques et culturelles, tout en révélant leur importance dans le processus de division, montre aussi leurs limites et leurs incertitudes. A sa manière pourtant il témoigne que la culture dominante sert davantage les réfractaires qui en tirent à la longue bénéfice. Sur ce point donc, il y a une certaine convergence avec ce que nous indiquait l'analyse des facteurs socio-économiques. Reste maintenant à voir si d'autres types d'explication peuvent être envisagés pour compléter notre démarche.

Les autres types de détermination

Les rivalités entre villages semblent être une piste intéressante pour comprendre le cadre dans lequel se sont effectuées les divisions politiques à l'échelle du canton. En effet, un certain nombre d'indices nous montrent qu'elles ont joué un rôle dans ce domaine. Ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, lorsque le curé Vernier est agressé physiquement par une partie des habitants du Grand-Sancey, ce sont deux personnes originaires de Long-Sancey qui ont le courage de venir à son secours en l'assurant que les gens de leur paroisse ont une attitude différente vis-à-vis de la religion constitutionnelle. Même si ce témoignage est en soi limité, il indique cependant que les ruraux ont une perception relativement chauvine des rapports intercommunautaires. Le fait est ici d'autant plus compréhensible que les deux communautés susdites se font depuis des siècles des procès interminables à propos des limites de leurs communaux et de leur droits d'usage (96). Ces querelles rustiques, qui entraînent des bagarres mémorables et des haines inexpiables, peuvent donc servir de base à des oppositions d'une autre nature, par simple souci de contredire la paroisse voisine. Il ne faut toutefois pas systématiser ce point de vue car les enjeux du combat révolutionnaire sont d'une nature transcendante à ces phénomènes. Par ailleurs, l'examen attentif des sources ne m'a pas permis jusqu'à présent de déceler à Long-Sancey une attitude « patriote » plus marquée qu'ailleurs... Il n'empêche que le chauvinisme de paroisse transparaît beaucoup plus nettement dans les luttes intestines des « Sociétés Populaires », comme nous avons déjà eu l'occasion de le noter. Les minutes

(96) Voir ADD, fonds de l'intendance, série C, en particulier 1C 656 à 682, requêtes des communautés et observation des subdélégués de 1729 à 1789.

En outre, dans l'article 16 du cahier de doléances de Long-Sancey, on trouve le paragraphe suivant : « Les députés représenteront que la communauté de Long-Sancey est très resserrée dans son territoire, qu'elle a des *procès* avec toutes les communautés voisines qui profitent de sa pauvreté pour la ruiner... »

des séances de la société de Belvoir révèlent toute la méfiance qui dresse ses adhérents contre ceux de Sancey, et pas seulement les chefs. Et les appels mielleux à la fraternisation ne peuvent masquer les vieilles rancœurs jadis accumulées. De la même manière, les départs collectifs des membres originaires de Vyt et de Vellerot sont un autre signe de la solidarité communautaire qui s'affirme au travers de l'affrontement avec d'autres paroisses. En clair, même si les querelles de clocher ne sont pas à la source des conflits politiques, elles les avivent et les figent dans des cadres relativement prédéterminés.

Les animosités personnelles ont pour leur part une influence non négligeable dans les conflits d'opinion, tant sur le front principal (« patriotes » contre « réfractaires ») que sur les fronts secondaires (cf. ce qu'on a dit sur Vernier et Grandjacquet). Pour l'instant toutefois, c'est sur ce dernier terrain que nous avons pu découvrir les indices les plus intéressants. Mais il y a, là comme ailleurs, un champ énorme à fouiller dans lequel il est délicat de démêler les écheveaux. Je reste pourtant persuadé, à partir des quelques éléments dont je dispose (97), qu'un grand nombre de dénonciations et d'agressions physiques ont pour racine la malveillance et les petites vengeance. Selon moi, beaucoup de ces haines personnelles dateraient d'avant le déclenchement de la Révolution qui ne ferait que les exacerber. Mais je manque encore de faits concrets pour le prouver (98). Il est à noter que les rivalités entre les individus ont aussi pour objet, à partir de 1789, la lutte pour le pouvoir local, qui procède des déterminations économiques, sociales et idéologiques, tout en les dépassant dans une large mesure car elle a sa propre logique qui pousse à l'élimination de rivaux réels ou imaginaires, ainsi qu'à la recherche d'alliances en dehors du cercle étroit de la communauté, alliances qui en retour modifient les comportements en radicalisant les attitudes et les prises de position. Cette remarque nous incite donc à la prudence méthodologique car elle tend à démontrer que les jalousies à caractère « personnel » ont des implications sociales plus larges, telles que, par exemple, les efforts des « petits » notables pour se faire reconnaître à ce qu'ils estiment être leur véritable valeur. Il convient dès lors de ne pas se laisser aveugler par ce qui apparaît le plus évident, à savoir l'expression des sentiments humains. C'est pourquoi les analyses d'un Jules Sauzay qui fait de l'ambition et de la jalousie le moteur essentiel des actions de Vernier et Grandjacquet, nous semblent beaucoup trop sommaires, même si elles recèlent une part de vérité.

(97) Ils sont pour l'essentiel du registre des délibérations de la société républicaine de Belvoir (ADD L 2352 et L 2353) où sont rapportées de nombreuses dénonciations envoyées au département, tant par les républicains que par les « aristo-fanatiques » qui à plusieurs reprises s'en prennent aux responsables en vue de la « Société Populaire ».

(98) Il me faudrait pour cela dépouiller un grand nombre d'archives judiciaires et notariales où je pourrais éventuellement découvrir des indices.

Reste le terrain passionnant des relations familiales, au sens large, dans l'interprétation des luttes politiques de la Révolution dans le canton de Sancey. Loin de moi l'idée de reproduire ici une analyse du genre de celle qu'a menée E. Leroy Ladurie pour l'ostal de Montailou (99) ! Je n'en ai ni la matière, ni le temps, ni le talent ! Et ce serait à la fois artificiel et anachronique... Il n'empêche qu'il faudrait ici étudier très sérieusement ce point car il est à l'évidence central en ce qui concerne la diffusion de la propagande et la mobilisation populaire, en particulier dans le camp réfractaire. A ce propos, plusieurs problèmes semblent se poser :

— Quels types de liens les curés réfractaires entretiennent-ils avec leurs familles ? Dans quelle mesure facilitent-ils leur prédication ?

— Comment fonctionnent les réseaux d'alliances matrimoniales et de solidarité interfamiliales dans le recrutement de nouveaux partisans ?

— Quelle est l'importance réelle des femmes dans la résistance au culte constitutionnel ? (Il est évident qu'elles jouent un rôle majeur qu'il faut expliquer.)

— Pourquoi les domestiques apparaissent-ils comme l'un des rouages essentiels de la propagande réfractaire ?

A l'issue des quelques sondages (100) que j'ai déjà pu effectuer, il appert que le prosélytisme réfractaire suit des canaux familiaux très précis qui vont en général dans l'ordre suivant :

— Des prêtres d'abord vers leur parenté proche, en priorité les femmes.

— Puis des femmes vers les domestiques et les hommes.

— Ensuite des domestiques vers d'autres domestiques ou journaliers.

— Enfin des hommes vers leurs obligés et leur parenté large...

Il me semble par ailleurs que les réseaux républicains procèdent d'une logique différente car ils s'appuient en priorité sur les hommes, en particulier les jeunes, et les relations extra-familiales. A mon avis, ceci est un facteur de fragilité par rapport à leurs adversaires. En effet, d'une part il leur manque le maillon féminin, malgré la présence constante de femmes dans le public assistant aux séances de la « Société Populaire », d'autre part ils n'utilisent pas de manière optimale les liens de parenté, si importants dans la société rurale de l'époque.

Tout ceci reste à vérifier avec le plus grand soin, ce qui exige un patient labeur. Mais si ces faits s'avèrent exacts, on aura alors à notre disposition une matière très riche pour expliquer sinon les causes profondes de la rupture, du moins sa perpétuation et son approfondissement.

(99) Emmanuel Leroy-Ladurie, *Montailou, village occitan*, édition revue et corrigée, Gallimard, 1989.

(100) Les procès-verbaux des audiences des procès de suspects donnent à ce sujet de précieuses indications, en particulier ADD L 1125, 1126, 1131, L 2616 et L 2632.

A l'issue de cette deuxième partie, on peut donc retenir comme facteurs principaux d'interprétation des divisions de l'opinion publique dans le canton de Sancey sous la Révolution les éléments suivants :

— Les structures de l'économie et de la société rurale dans cette partie du Doubs.

— Le recours à des idéologies opposées, même si elles sont utilisées dans le cadre d'un référent culturel commun.

— Les animosités personnelles et la lutte des individus pour le pouvoir local.

— Le chauvinisme de paroisse dans certains cas.

— Les réseaux de relations familiales ou extra-familiales.

Il est clair cependant qu'aucun de ces facteurs à lui seul, ni même leur combinaison, n'aurait pu donner naissance à de telles ruptures sans l'ébranlement provoqué par les événements révolutionnaires à l'échelle du pays tout entier... A l'inverse, ce sont les traits dégagés ci-dessus qui ont apporté aux événements locaux leur cachet particulier, j'irais même jusqu'à dire « authentique ».

LES CONSÉQUENCES A LONG TERME DE L'ÉVOLUTION DE L'OPINION PUBLIQUE SOUS LA RÉVOLUTION DANS LE CANTON DE SANCEY

Le traumatisme des années de division a laissé en premier lieu des traces durables dans les attitudes communautaires, tant sur le plan religieux que sur le terrain politique.

Après des années de lutte acharnée, les battus rentrent pratiquement tous dans le rang, à l'exception de quelques notables qui espèrent tirer bénéfice du régime consulaire puis impérial (101), tel le maire de Sancey-le-Long, Marguet, dont les rapports avec le clergé restent assez froids même s'ils ne sont pas conflictuels. Pour les anciens partisans des républicains, on peut en effet parler, au propre comme au figuré, d'un véritable voyage à Canossa, avec sincère repentir et conversion à la clé, ce dont la hiérarchie catholique fait grand bruit (102)...

Le clergé local fait d'ailleurs un énorme effort pour resserrer autour de ses valeurs les communautés et éviter à l'avenir tout risque de contes-

(101) Du moins est-ce l'impression que laisse une consultation, rapide il est vrai, des archives concernant la surveillance policière des communautés.

(102) A l'évidence pour célébrer son propre triomphe, mais peut-être aussi pour masquer l'existence de récalcitrants obstinés ?

tation de son emprise sociale. C'est sans doute le moment où l'on passe presque insensiblement d'une religion qui s'identifie à une pratique sociale communautaire dont la paroisse est la vivante expression, à une religion conçue prioritairement comme un ensemble d'opinions faisant du catholique un militant engagé sur le plan civique et moral (103). La prédication valorise la lutte contre le mal, dont la République est une émanation, ainsi que l'importance du repentir qui peut sauver les croyants coupables d'avoir un jour écouté les sirènes de la Révolution, véritable création de l'Antéchrist...

Les notables traditionnels, qui ont soutenu de manière constante et efficace « leur » Église, sont confortés dans leurs attitudes conservatrices. Comme ils forment après 1815 l'essentiel du corps électoral, il est aisé de remarquer qu'ils reconduisent à tous les scrutins importants des candidats classés à droite ou au centre-droit de l'échiquier politique... Jusqu'en 1848, et bien au-delà, la région de Sancey est donc un bastion clérical et anti-républicain.

La masse de la population demeure toutefois méfiante vis-à-vis des interventions du pouvoir extérieur, assimilé à l'autoritarisme, à la fiscalité et à la guerre. Mais cette sourde opposition prend rarement des formes violentes, si ce n'est à la fin du règne de Napoléon I^{er} (104). Et l'on note même une remarquable passivité sous la monarchie constitutionnelle, bien vue, il est vrai, des notables et du clergé (pour ce dernier du moins jusqu'en 1830).

J'attribue pour ma part ce triomphe du conservatisme non seulement aux conditions politiques générales de l'époque mais aussi, sur le plan local, à ce que j'appelle « l'enfouissement » de la contradiction apparue préalablement entre modestes propriétaires-exploitants et « coqs de village ». Cet « enfouissement » est réalisé d'abord au niveau idéologique avec la victoire de l'Église catholique traditionaliste qui réussit à imposer solidement ses valeurs politico-religieuses, mais également au niveau économique, les « coqs de village » se gardant bien de faire éclater brutalement l'esprit communautaire. Ils acceptent en effet, au nom de leur idéal conservateur, de garantir l'état plus ou moins indivis des communaux. Ce compromis leur est toutefois nécessaire pour renforcer leur domination et maintenir la paix sociale. En somme, le maintien du *statu quo ante* satisfait à peu près les protagonistes, ce qui assoupit les querelles, privées momentanément de leur objet principal.

(103) Voir à ce sujet Philippe BOUTRY, *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, thèse de 3^e cycle, Cerf, Paris, 1986. L'auteur situe toutefois cette transition dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

(104) Un épisode connu, rapporté par A. NÉDEY, *op. cit.*, et dont on peut suivre la trace dans les archives judiciaires de l'époque, est l'attaque, par une quarantaine d'habitants sous la direction du capitaine Serdet du Grand-Sancey, d'un corps-franc bonapartiste aux ordres du commandant Auguste de Chambure, en juillet 1815. Il témoigne de l'exaspération des gens du canton contre le système impérial.

Est-ce à dire pour autant que les combats révolutionnaires ont été vains et sans lendemain ? N'en déplaise aux observateurs superficiels, je réponds catégoriquement non.

D'abord parce que j'ai bien parlé d'enfouissement et non de suppression de la contradiction coqs de village-petite paysannerie, qui garde un certain potentiel d'explosion, même mineur.

Ensuite parce que le groupe des paysans sans terres, des journaliers, grossit au cours de la première moitié du XIX^e siècle, ce qui avive la contradiction entre « employeurs » et « employés », tout en créant des solidarités nouvelles entre les groupes les plus défavorisés (105).

Enfin, parce que les événements révolutionnaires de 1848 contredisent une fois de plus la fiction d'une opinion unanimiste. Cette années-là, comme le souligne Armand Nédey à partir de témoignages écrits et oraux, « l'établissement du suffrage masculin agite les esprits » et des réunions populaires ont lieu à la mairie de Sancey dans une ambiance houleuse. « Une partie de la classe pauvre, écrit sans autre forme de précision notre auteur, adopt(e) avec ardeur l'utopie communiste et le partage des biens qu'une majorité (craint) et réprov(e) ». Le drapeau du républicanisme resurgit à l'occasion, avec une référence manifeste à 1793 et à l'esprit égalitaire des « Sans-Culottes »... Avec un demi-siècle de décalage, la République a donc retrouvé droit de cité, une République sociale comme l'avaient confusément rêvée leurs aînés, et dont on peut supposer que l'héritage s'était transmis oralement par l'intermédiaire des personnes qui n'avaient pas renié leur idéal...

CONCLUSION

Notre étude, bien qu'imparfaite et inachevée, nous a permis de mettre en pratique les principes de réflexions suivants :

1) Il est réducteur de ne penser la division d'une opinion publique qu'en simples termes idéologiques ou sommairement sociologiques.

2) On doit l'analyser sous des facettes multiples pour en tirer tous les enseignements, avec en particulier le souci d'une connaissance subtile du tissu économique et social, envisagé dans toute sa richesse et sa complexité.

3) Afin de donner sa pleine dimension à l'épisode révolutionnaire, il faut l'analyser sur le temps long, pas seulement sous l'aspect politique comme cela revient au premier plan (106), mais en tenant compte de la convergence et de la complémentarité de facteurs variés.

(105) Par exemple entre petits propriétaires et journaliers. Mais aussi entre les deux groupes précités et les artisans ruraux dont les difficultés s'aggravent vers le milieu du siècle.

(106) Le récent dictionnaire critique de la Révolution Française de F. FURET et M. OZOUF est à ce titre révélateur...

Partant de ces appréciations, nous sommes parvenus à des résultats provisoires que l'on peut résumer ainsi. Dans le canton de Sancey, les premières divisions de l'opinion publique sont vraisemblablement apparues dès 1789, avant de prendre une tournure radicale à partir de 1791, autour de la question cruciale du Serment. Elles ont eu pour cadre à la fois des animosités personnelles, des querelles de clocher plus ou moins anciennes et des contradictions issues des structures socio-économiques en vigueur. « Réfractaires » et « patriotes » se sont dès lors durement affrontés, les premiers restant les plus nombreux et les plus influents, les seconds n'hésitant pas à recourir à la contrainte extérieure pour abattre leurs ennemis et se regroupant dans deux « Sociétés Populaires » rivales. Après une phase de relative incertitude dans ce combat sans merci (fin 1792-fin 1794), les forces de la tradition et du conservatisme l'ont emporté largement. Ceci s'explique par le recrutement social des « réfractaires » qui leur assure des réseaux d'influence plus larges, leur utilisation optimale des canaux familiaux de relations et l'appui décisif des prêtres insermentés dont la prédication est mieux en phase avec la culture communautaire traditionnelle. A long terme, ceci assure au parti catholique et conservateur les éléments d'une domination durable. Mais les contradictions antérieures n'ont été qu'enfouies et peuvent resurgir sous d'autres formes à l'occasion d'un nouvel événement exceptionnel comme la Révolution de 1848.

Je compte bien dans un proche avenir apporter des éléments plus solides pour étayer mes thèses. Cela dit, si je dois en changer en découvrant des éléments nouveaux, j'essaierai de le faire avec objectivité car le travail de recherche historique ne peut être qu'une perpétuelle remise en cause de nos certitudes.

Maurice CARREZ.